



Réf. : C.L.34.2024

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et aux Membres associés et a l'honneur de les inviter à désigner un ou plusieurs représentants en vue de leur participation à la sixième réunion mondiale des équipes médicales d'urgence, qui se tiendra du 5 au 7 novembre 2024 à Abou Dhabi (Émirats arabes unis).

Cette réunion mondiale permettra aux États Membres d'entrer en contact et d'échanger des connaissances avec le Réseau mondial des équipes médicales d'urgence et d'autres équipes médicales d'urgence nationales ou avec des points focaux de leur Région ou d'ailleurs dans le monde, et ainsi de contribuer au renforcement des capacités d'intervention des équipes médicales d'urgence dans le pays en cas d'augmentation de la demande.

La réunion mondiale est organisée conjointement par le secrétariat des équipes médicales d'urgence de l'OMS et par le Service de santé d'Abou Dhabi, avec le soutien du Ministère de la santé et de la prévention des Émirats arabes unis.

Les objectifs de la réunion mondiale sont les suivants :

- réunir les membres du Réseau mondial des équipes médicales d'urgence, des représentants d'États Membres, d'organisations et de partenaires pour faire le bilan des interventions sanitaires d'urgence récentes et étudier les enseignements et les expériences qui en ont été tirés ;
- permettre l'échange de connaissances et de bonnes pratiques pour mettre en place et renforcer les capacités d'intervention des équipes médicales d'urgence en cas d'augmentation de la demande, soit en renforçant les capacités nationales soit en aidant d'autres pays à renforcer les leur ;
- contribuer, en théorie et en pratique, à renforcer les capacités d'intervention en cas d'augmentation de la demande, en demandant aux participants de présenter des travaux de recherche et des données de pointe, ainsi que des innovations et des technologies nouvelles ;
- définir et favoriser des mesures collectives au niveau mondial, régional et national en vue d'atteindre le but et les objectifs fixés dans la stratégie pour les équipes médicales d'urgence à l'horizon 2030, en particulier pour renforcer les capacités et les systèmes nationaux d'intervention en cas d'augmentation de la demande, dans tous les pays.

Pour plus d'informations, notamment pour prendre connaissance des principaux événements prévus et du programme provisoire, consulter le site Web de la réunion mondiale à l'adresse <http://www.emtglobalmeeting2024.com/>.

La réunion se déroulera en anglais et l'interprétation dans les six langues officielles sera assurée pendant les séances plénières.

Les États Membres sont priés de désigner un ou plusieurs délégués, en envoyant leur nom complet, leur fonction et leurs coordonnées par courriel au D^r Kai Hsiao (hsiaok@who.int) le **30 août 2024** au plus tard. Les représentants désignés devront s'inscrire à l'adresse suivante : <https://www.emtglobalmeeting2024.com/registration.php>.

Un financement limité est disponible pour aider les participants des pays à revenu faible ou intermédiaire et des pays considérés comme prioritaires à l'échelle régionale pour le renforcement des capacités d'intervention sanitaire d'urgence. Deux participants par pays au maximum peuvent bénéficier d'une aide. Lorsqu'ils communiquent le nom des personnes désignées, les États Membres doivent indiquer s'ils demandent une aide financière à la participation et, le cas échéant, si c'est pour une ou pour deux personnes.

Le Code de conduite visant à prévenir le harcèlement, y compris le harcèlement sexuel, lors des manifestations de l'OMS est disponible à l'adresse : <https://www.who.int/fr/publications/m/item/code-of-conduct-to-prevent-harassment-including-sexual-harassment-at-who-events>.

L'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres et aux Membres associés les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 1^{er} août 2024